

Aux médias accrédités auprès de la Chancellerie d'Etat

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04, F +41 26 305 36 09 www.fr.ch/daec

Fribourg, le 11 décembre 2020

Communiqué de presse

Le projet de nouvelle liaison entre Marly et Matran est mis à l'enquête publique

Axe structurant et maillon essentiel de la mobilité du centre cantonal, la nouvelle liaison entre Marly et Matran a été mis à l'enquête publique le 11 décembre 2020. Le projet s'inscrit dans la stratégie de mobilité du Conseil d'Etat, qui vise le report modal en faveur des transports publics et de la mobilité douce. Il donnera un accès direct à la jonction autoroutière de Matran, depuis le Plateau du Mouret et déchargera les axes d'entrée du centre cantonal au bénéfice des transports publics et de la mobilité douce. Il desservira en particulier le Marly Innovation Center (MIC) ainsi que les parcelles de la zone stratégique en propriété de l'Etat de Fribourg et qui sont vouées à l'artisanat et à l'industrie. Sous réserve des procédures, le début des travaux est prévu en 2023 et la mise en service en 2027.

Trait d'union entre le sud de l'agglomération de Fribourg et la jonction autoroutière de Matran, le projet Marly-Matran s'inscrit dans la volonté du Conseil d'Etat, confirmée par le Grand Conseil, de soulager l'itinéraire « Marly – Route de la Fonderie – Route de la Glâne – jonction autoroutière Fribourg Sud/Centre » d'une partie du trafic individuel motorisé pour donner la priorité aux transports publics ainsi qu'à la mobilité douce et renforcer leur attractivité. Il améliorera la qualité des lieux urbains bordant l'itinéraire actuel entre la jonction autoroutière à Matran et Marly. Les poids lourds et autres véhicules en provenance de l'autoroute pourront ravitailler le secteur stratégique Marly Innovation Center (MIC) et Pré aux Moines, acquis par l'Etat en 2017 et inscrits au plan directeur cantonal, sans traverser la moindre localité, ni emprunter des routes communales peu adaptées à ce genre de trafic comme, par exemple, la route de la Gérine, à Marly.

Le projet prévoit la construction d'une nouvelle route à ciel ouvert, d'une longueur totale d'environ 3,5 km. Côté Marly, la nouvelle liaison se raccrochera à l'épingle à cheveux de la route de la Gruyère dans la montée de la Crausaz. Deux ponts, fruits de concours dont les résultats avaient été présentés en mars dernier, sont également prévus. L'un enjambera la Sarine entre les communes de Marly et Hauterive (798 mètres de long), tout en préservant la zone alluviale d'importance nationale qui s'y trouve. Le second franchira le vallon de Chésalles (203 mètres de long).

Les itinéraires de mobilité douce, et particulièrement ceux pour les vélos, seront sécurisés. Depuis Marly, les vélos emprunteront l'actuelle route de Chésalles, délestée d'une très grande partie du trafic, jusqu'au nouveau pont d'Hauterive qu'ils pourront franchir au moyen d'une piste mixte bidirectionnelle de 3,6 mètres de large. Côté Grangeneuve, les cyclistes emprunteront les chemins

existants menant au site de formation et à la future liaison cyclable Fribourg – Bois-de-la Glâne – Posieux actuellement en phase de projet alors que les piétons pourront suivre leur périple le long du chemin balisé existant. Enfin, comme le prévoit la loi sur les routes, un montant de plus de trois millions de francs libéré par l'utilisation de la route de Chésalles en lieu et places de bandes cyclables le long de la route à grand trafic pourra être réinvesti dans des pistes cyclables sur des axes parallèles à haute capacité de transfert modal.

Le projet de liaison Marly-Matran est inscrit au Plan directeur cantonal et a été validé en coordination réglée par la Confédération. Le projet a été mis à l'enquête publique le 11 décembre 2020, pour une durée de 30 jours. Sous réserve des éventuels oppositions et recours, les appels d'offres d'entreprises sont prévus d'ici mi-2022. Le message concernant le crédit d'engagement pourrait alors être présenté au Grand Conseil à la fin 2022 et soumis au vote populaire début 2023. Les travaux pourraient commencer dans le courant 2023 pour une mise en service prévue en 2027 au plus tôt.

Contacts

_

Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, T +41 26 305 36 04, de 14h à 15h

André Magnin, Ingénieur cantonal, Chef du Service des ponts et chaussées, T +41 26 305 36 40 Grégoire Cantin, Chef du Service de la mobilité, T +41 26 304 14 20